



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Chauffage-urbain>

# Chauffage urbain

- Conseil Municipal - Mandat 2014-2020 -



Date de mise en ligne : jeudi 10 juillet 2014

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

---

**Le contrat de délégation de service public (DSP) pour la production et la distribution de chauffage urbain prend fin le 31/12/14.**

**La Ville a engagé depuis 2012 une démarche pour le renouvellement de la délégation et organisé une large concertation citoyenne.**

**Le conseil municipal a approuvé la désignation du délégataire et la convention de DSP.**

Cette délibération relance un réseau de chaleur qui est illustratif du travail de longue haleine de la majorité municipale Vénissienne. un travail qui repose toujours sur la détermination à répondre aux intérêts des Vénissiens, du plus grand nombre, et qui conduit à faire face aux défis que nous imposent une société inégale et injuste qui fragilise des milliers de familles, des politiques nationales qui passent d'un gouvernement à l'autre sans cesser de discourir sur ces injustices, mais en les aggravant toujours avec l'austérité, les privatisations, l'affaiblissement des services publics.

L'énergie est un des domaines où on mesure à quel point la remise en cause des services publics, d'abord sur le gaz avec la privatisation de GDF, puis sur l'électricité, pousse à la fois à la fin de l'égalité de tous les territoires, à la fin de la péréquation tarifaire et du tarif public, à la hausse sans fin des tarifs. Les mesures dites sociales ne font qu'adoucir la forme sans rien changer du fonds de la logique de la privatisation, permettre à quelques oligarques de se servir sur les dépouilles du service public, mieux servir les riches, et faire accepter les inégalités aux autres.

Tous ceux qui ont eu une activité commerciale le savent, le coeur du « marketing », c'est la segmentation, la différenciation des offres, ce qui fait que personne ne sait plus combien coûte réellement une communication téléphonique et que plus les offres alléchantes se multiplient, plus au total les factures payées augmentent, plus les licenciements se multiplient chez les opérateurs, et plus les fortunes s'affichent !

Dans ce contexte, Vénissieux pour son réseau de chaleur comme sur tous les sujets, travaille sur le long terme depuis presque 50 ans. Et on continue, toujours en cherchant comment associer les usagers, toujours en cherchant à innover avec les professionnels concernés, toujours en cherchant comment protéger les Vénissiens de ces injustices, en cherchant à contribuer à un véritable droit à l'énergie, un droit au chauffage qui doit être le plus décarboné, le moins polluant, le plus efficace et le plus accessible possible.

N'en déplaise à ceux qui dénigrent les réponses collectives et solidaires, en les dénonçant comme « collectivistes », si c'est ça le collectivisme, alors nous en sommes ! Les réseaux de chaleur sont la seule manière d'apporter le chauffage à tous les logements dans de bonnes conditions économiques et environnementales ! On connaît tous les ravages de l'utilisation du bois en chauffage individuel dans des pays pauvres, avec la déforestation, mais on connaît moins l'impact de la biomasse individuelle, même en foyer fermé, sur la qualité de l'air . On sait aussi les situations dramatiques dans le logement privé diffus de familles qui ne peuvent plus payer leur fuel, et ne peuvent changer leur chaudière.

Malheureusement, la « transition énergétique » est de plus en plus clairement une « privatisation énergétique », détruisant tout ce que la France avait construit dans l'extraordinaire transition énergétique de la libération, avec de grandes nationalisations qui garantissaient une énergie peu chère et ont permis à la France d'être un des grands pays les moins émetteurs de gaz à effet de serre. Le choix du pétrole dans les années 70 n'a pas seulement conduit aux guerres dans le monde arabe, mais aussi à cette place prépondérante de la voiture dans les déplacements urbains dont nous cherchons à nous défaire, au tout camion dans les transports de marchandises qui a conduit le gouvernement à autoriser le camion de 40 t l'an dernier, et à refuser d'entendre la grève récente des cheminots qui

défendaient entre autres ce qui reste du service public du fret.

Avec cette délibération, nous confirmons que nous nous sommes libéré du fuel à Vénissieux, et si nous sommes réalistes en constatant que le gaz reste une solution technique et économique incontournable, nous continuerons à travailler pour innover et rechercher notamment des énergies fatales pour réduire encore la part d'énergie carbonées. C'est pourquoi nous défendrons dans la discussion sur le pacte de cohérence métropolitain, le droit de la ville à agir elle-même sur son réseau de chaleur, ce qui n'empêche pas au contraire la communauté de construire un cadre stratégique pour la filière bois, le classement des réseaux, la prise en compte du plan climat et des réseaux dans le PLU-H, les énergies fatales, les réseaux d'intérêts métropolitains...

Mais le résultat est là : à Vénissieux, les factures à consommation égale vont baisser, un résultat majeur comme l'a montré la conclusion, un réseau modernisé, sécurisé, et compétitif au service des Vénissieux.

*Post-scriptum :*

â€” La société dédiée "Vénissieux Energies ", après négociations, a fait une offre qui répond aux objectifs de la Ville :

- ▶ Baisse des tarifs significative. Prix moyen inférieur à celui des réseaux français
- ▶ Transparence de la gestion du réseau
- ▶ Continuité du service public
- ▶ Amélioration de l'efficacité par la modernisation du réseau et sa sécurisation

â€” Les problèmes de fonctionnement de la chaufferie bois avait amené Vénissieux à engager une procédure devant le Tribunal contre la société Crystal. Celle-ci a été condamnée à verser 1.8 million d'Euros à la Ville. Somme qui bénéficiera aux abonnés et soldera l'emprunt.